

<b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b> ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ <b>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</b> ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞  <b>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b> ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞  <b>SEANCE DU 11 JUILLET 2024</b>
<b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b> <b>Présents à la séance : 36</b> <b>Ont participé au vote : 55</b> <b>Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 0</b> <b>Date de la convocation : 04 juillet 2024</b>	L'an deux mille <b>VINGT QUATRE</b> et le <b>ONZE JUILLET</b> , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</b>
<b>Objet :</b>  <p style="text-align: center;"><b>OPAH</b></p> <b>N° d'Ordre : 180-24</b>	<b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Sébastien NENS, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Régis TERRIEU, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Éric RODRIGUEZ, Géraldine BOUVIER, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Olivier GRAVAS, Guy BOBE, Jean-Louis SALIES, Claude SIRE, Jean SERVAT, Serge BOYER, Henri GUITART, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO.  <b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b> Anne-Marie CANAL était représentée par Jacques VANELLE,  <b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b> Jean-Louis BOSCH a donné procuration à Gérard QUES, Olivier CHAUVEAU a donné procuration à Éric MAHIEUX, Michel LLANAS a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Patrice ARRO a donné procuration à Stéphane GILMANT, Daniel ASPE a donné procuration à Patrick MARCEL, Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE a donné procuration à Olivier GRAVAS, Thierry BEGUE, a donné procuration à Johanna MESSAGER, Yves DELCOR a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Agnès ANCEAU-MORER a donné procuration à Gladys DA SILVA, Claire LAMY a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET, André JOSSE a donné procuration à Jean-Pierre VILLELONGUE, Jean-Jacques ROUCH a donné procuration à Claude SIRE, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Christian TRIADO, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART, Pierre SERRA a donné procuration à Aude VIVES, René DRAGUE a donné procuration à Bruno GUERIN,  <b>ABSENTS EXCUSES :</b> Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Ahmed BEKHEIRA, Corinne DE MOZAS, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, David MONTAGNE, Françoise ELLIOTT, Jean MAURY, Christelle LAPASSET, Jean-Marie MAYDAT, Alain ESTELA, Patrick LECROQ, Robert JASSERAU.
<b>Classification @ctes :</b> 7.5 Subventions	
<b>Secrétaire de Séance :</b> Elisabeth PREVOT	

**Le Président,**

**RAPPELLE** à l'assemblée la délibération n°352-21 du 16 décembre 2021 modifiant la délibération n° 65-16 du 08 avril 2016 relative aux crédits attribués par la communauté de communes pour l'OPAH et l'autorisant à signer la convention entre les partenaires, pour une durée de 3 ans renouvelable pour 2 années supplémentaires est établie entre la Communauté de Communes Conflent Canigó et les partenaires financiers.

**INDIQUE** à l'assemblée que Messieurs CASTILLO Philippe, FROIDEVAUX Alain, GINESTET Daniel et YACONO Jérémy, Mesdames TOURON Michèle, HERBERT Paulette, CONSTANS Marie-Thérèse,

BURLLOT Valérie, GILLET Asuncion, FAIRET Josiane, FREMONT Mélanie et FONS Jacqueline ont présenté un dossier concernant des travaux d'amélioration énergétique, dossier présenté par le cabinet « Soliha » chargé du suivi et de l'animation de l'opération.

**PROPOSE** à l'assemblée, d'attribuer (sous réserve de la décision d'attribution d'une subvention par l'Agence nationale d'Amélioration de l'Habitat) une aide forfaitaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó :

PROPRIETAIRE	Nature des travaux	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
M CASTILLO Philippe	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	CASTEIL	17.120,50 €	1 500,00 €
Mme TOURON Michèle	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	FINESTRET	3 771,63 €	1 500,00 €
Mme HERBERT Paulette	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	VERNET-LES-BAINS	3 148,98 €	1 500,00 €
Mme CONSTANS Marie-Thérèse	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	CONAT	6 970,00 €	1 500,00 €
Mme BURLLOT Valérie	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire bailleur)	VERNET-LES-BAINS	37 550,67 €	1 000,00 €
Mme GILLET Asuncion	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	RIA-SIRACH	8 329,01 €	1 500,00 €
Mme FAIRET Josiane	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	6 842,00 €	1 500,00 €
Mme FAIRET Josiane	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	44 779,79 €	1 000,00 €
M. FROIDEVAUX Alain	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	VINCA	50 774,65 €	1 000,00 €
M. GINESTET Daniel	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	48 201,18 €	1 000,00 €
Mme FREMONT Mélanie	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	SAHORRE	58 002,71 €	1 000,00 €
M. YACONO Jérémy	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	MOLITG-LES-BAINS	32 854,17 €	1 000,00 €
Mme FONS Jacqueline	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	6 739,26 €	1 500,00 €

**M. BRAZEAU Didier**

**6 rue de l'eau qui chante - 66360 CANAVEILLES**

Travaux : Travaux d'amélioration de l'habitat (propriétaire occupant) (travaux lourds)

Montant des travaux HT : 105 379,53 €

Montant des travaux HT retenus : 105 379,53 € (plafonné à 70 000 €)

Montant des travaux TTC : 112 640,88 €

Montant subv. ANAH 60 % (+ bonification sortie passoire 10%) : 49 000,00 €

CD 66 : 6 500,00 €

**Montant subv. CCCC : 2 000,00 €**

**M. BRAZEAU Didier**

**6 rue de l'eau qui chante – 66360 CANAVEILLES**

**Travaux : Travaux d'amélioration de l'habitat (propriétaire occupant) (travaux lourds)**

Montant des travaux HT : 105 379,53 €

Montant des travaux HT retenus : 105 379,53 € (plafonné à 70 000 €)

Montant des travaux TTC : 112 640,88 €

Montant subv. ANAH 60 % (+ bonification sortie passoire 10%) : 49 000,00 €

CD 66 : 6 500,00 €

**Montant subv. CCCC : 2 000,00 €**

*Le dossier a été engagé en 2023 et validé par le conseil communautaire du 11/04/2024. Cependant, le dossier n'a pas été validé par l'ANAH en 2023, et a bénéficié des nouvelles conditions d'aides de 2024 (dispositifs Mon Accompagnateur Rénov' et Ma Prime Logement Décent). Un nouveau calcul des subventions a donc eu lieu en 2024, en particulier celles de l'ANAH. Les participations du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Conflent Canigo restent inchangées par rapport au dossier engagé en 2023. Le montant de la facture a été légèrement modifié (passant de 105 747,03 € HT à 105 379,53 € HT).*

**DIT QUE** les crédits ont été prévus au budget de la communauté de communes Conflent Canigó, article 20422.

**AUTORISE** Monsieur Le Président à signer toutes pièces afférentes à cette opération.

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 22 juillet 2024.

Pour extrait, certifié conforme,

Le Président,

Jean Louis JALLAT.





**Le dossier a été engagé en 2023 et validé par le conseil communautaire du 11/04/2024. Cependant, le dossier n'a pas été validé par l'ANAH en 2023, et a bénéficié des nouvelles conditions d'aides de 2024 (dispositifs Mon Accompagnateur Renov' et Ma Prime Logement Décent). Un nouveau calcul des subventions a donc eu lieu en 2024, en particulier celles de l'ANAH. Les participations du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Conflent Canigo restent inchangées par rapport au dossier engagé en 2023. Le montant de la facture a été légèrement modifié (passant de 105 747,03 € HT à 105 379,53 € HT).**

**DEMANDE** à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, à l'unanimité,**

**ACCEPTTE**, conformément à la décision du Conseil Communautaire du 04 juillet 2016, d'attribuer l'aide forfaitaire intercommunale à :

PROPRIETAIRE	Nature des travaux	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
M CASTILLO Philippe	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	CASTEIL	17.120,50 €	1 500,00 €
Mme TOURON Michèle	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	FINESTRET	3 771,63 €	1 500,00 €
Mme HERBERT Paulette	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	VERNET-LES-BAINS	3 148,98 €	1 500,00 €
Mme CONSTANS Marie-Thérèse	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	CONAT	6 970,00 €	1 500,00 €
Mme BURLOT Valérie	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire bailleur)	VERNET-LES-BAINS	37 550,67 €	1 000,00 €
Mme GILLET Asuncion	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	RIA-SIRACH	8 329,01 €	1 500,00 €
Mme FAIRET Josiane	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	6 842,00 €	1 500,00 €
Mme FAIRET Josiane	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	44 779,79 €	1 000,00 €
M. FROIDEVAUX Alain	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	VINCA	50 774,65 €	1 000,00 €
M. GINESTET Daniel	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	PRADES	48 201,18 €	1 000,00 €
Mme FREMONT Mélanie	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	SAHORRE	58 002,71 €	1 000,00 €
M. YACONO Jérémy	Travaux d'amélioration énergétique (propriétaire occupant)	MOLITG-LES-BAINS	32 854,17 €	1 000,00 €
Mme FONS Jacqueline	Travaux d'adaptation à domicile (propriétaire occupant)	PRADES	6 739,26 €	1 500,00 €